

BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

NIVEAU : Enseignement Supérieur de promotion sociale de type court

TITRE DELIVRE : **Diplôme de « Bachelier Conseiller conjugal et familial »**
tel que prévu dans la réglementation des centres de planning familial.

VOLUME HORAIRE : 18 modules étalés sur 3 années scolaires et demi, soit un total de 1981P dont 670P de stage.

DUREE : **4 ans** (avec l'épreuve intégrée)

DATES : **Test d'admission le 03/09/2018 à 9h00**
Rentrée le 08/09/2018 à 9h00

PERIODICITE/ORGANISATION :

Cours tous les jeudis de 8h45 à 17h30, plusieurs samedis par mois et 1 jour pendant les vacances d'automne et de détente.

En 2^{ème} année : 2 week-ends résidentiels (cours évolution personnelle).

Voir organigramme et organisation de la formation : pages suivantes.

PREREQUIS :

Avoir 20 ans au 31/12 de l'année en cours.

L'UE1 (cours tous les jeudis et les samedis « Mise au point d'un projet personnel de formation », 60P) est préparatoire et obligatoire pour pouvoir entamer la suite de la formation.

Pour s'inscrire à l'UE1 l'étudiant doit posséder le CESS OU réaliser un test d'admission.

Pour la suite de la formation, cours tous les jeudis et 2 samedis /mois.

DROIT D'INSCRIPTION :

Le montant du DI peut être soumis à révision par les autorités compétentes.

87,80€ pour l'inscription à l'UE 1 - 39€ pour les exonérables

247,40€ au total pour l'année

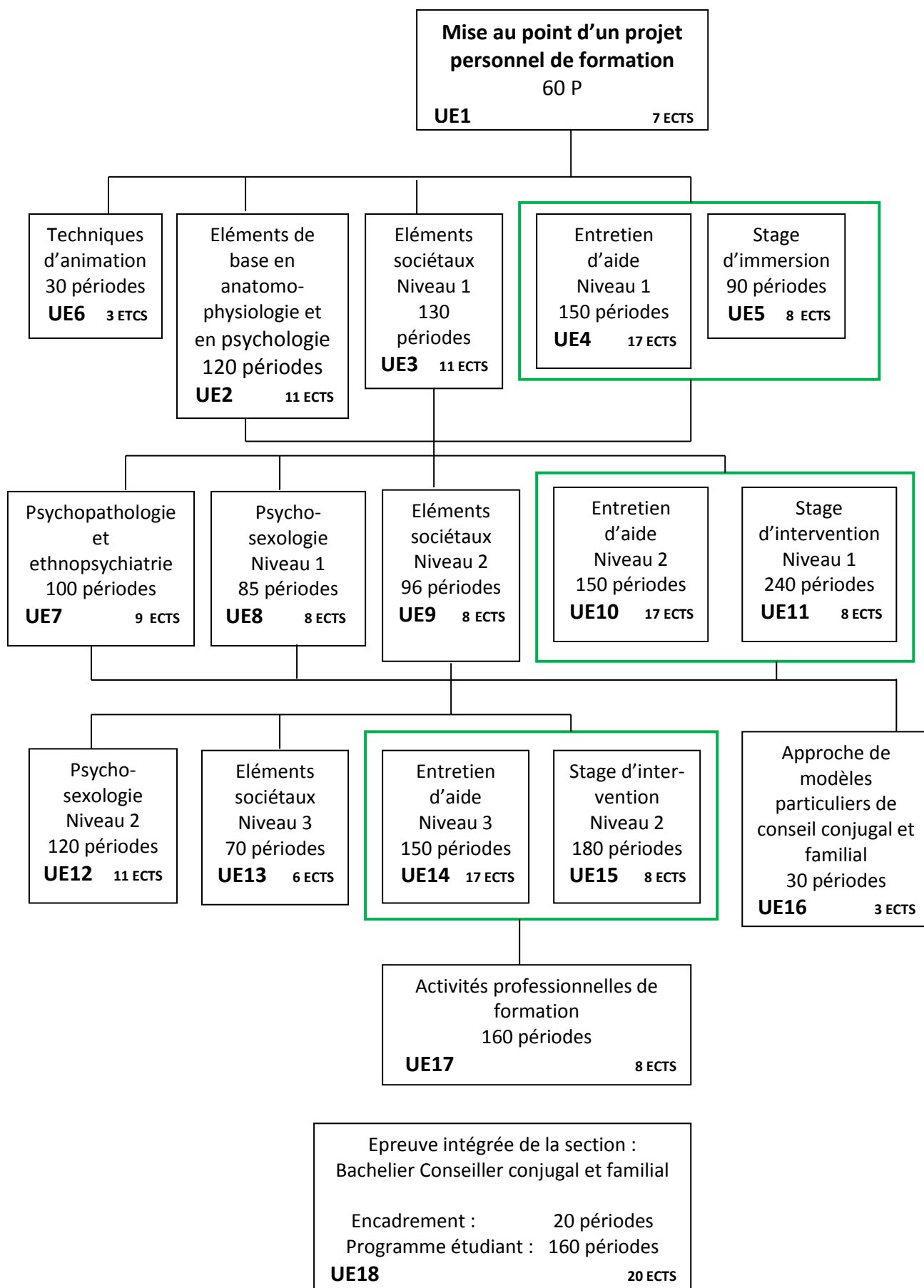
PARTICULARITES :

Formation finalisée par un travail de fin d'études présenté devant un jury.

DEBOUCHES :

Centre de planning familial, Centre de planning familial et conjugal, Institution sociale et d'aide aux familles.

Organigramme « Bachelier Conseiller conjugal et familial »



BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

Test d'admission– 2018-2019

Capacités préalables requises :

- l'étudiant doit être capable de dissérer, de résumer et d'émettre une critique à partir d'un texte scientifique en rapport avec son domaine de formation future ;
- le texte respectera les règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe.

Les critères d'évaluation

Au test écrit, l'étudiant sera évalué sur les capacités suivantes :

- capacité de restituer les éléments principaux du texte ;
- capacité de structurer correctement ses réponses ;
- capacité d'exprimer dans ses propres termes des éléments de réponse ;
- capacité de développer une position personnelle claire, cohérente et argumentée en lien avec le domaine de formation ;
- capacité de maîtriser les bases de la langue française : orthographe, ponctuation, syntaxe.

Dates :

Test d'admission écrit le **03/09/2018** de 9h à 12h00.

Affichage des résultats le **07/09/2018** à 12h00.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par mail